

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 07 SEPTEMBRE 2011.

Le Point des dossiers en cours

Monsieur le Maire présente l'état d'avancement des dossiers en cours : construction de la voie verte, travaux de viabilisation du terrain d'emprise des logements locatifs, rectification du virage rue du Couesnon, changement de canalisation d'eau potable rue du Couesnon, l'aménagement du cœur de bourg.

Dans ce cadre, le conseil municipal décide :

- d'accepter la participation demandée par le Syndicat Départemental d'Electricité –SDE 35- pour l'éclairage public des futurs logements locatifs pour un montant de 6 016.80 €.
- de retenir le cabinet LAURENT et Associés pour la maîtrise d'œuvre du préau prévu en tranche conditionnelle de l'aménagement du cœur de bourg au taux d'honoraires de 7.5%

Modification du PLU – Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal prend acte du déroulement de la procédure de modification, enquête publique – présence du Commissaire enquêteur, ayant pour objectifs définis en commission urbanisme :

- d'autoriser la future implantation de l'Institut de Formation en soins infirmiers de Fougères, sur la zone d'activités de la Grande Marche par un changement de zonage
- la suppression de l'emplacement réservé n° 37 du fait que la voie interne du Parc d'Activités de la Grande Marche est réalisée.
- la modification du règlement de la zone NA et celui de la zone NH afin de conditionner l'implantation des activités artisanales à la présence de la résidence principale du demandeur sur la même propriété.
- La mise à jour du tableau des superficies suite à la modification de zonage.

Assainissement collectif des riverains de la Grande Marche : convention avec la SAUR pour la facturation

Le conseil municipal décide de passer une convention avec la SAUR, délégataire du service assainissement collectif, en vue de permettre la facturation de la redevance aux abonnés des riverains de la Grande Marche situés hors du périmètre d'affermage de la SAUR et desservis par le réseau de la ville de Fougères.

Décision modificative n°1 du budget primitif 2011

Le Conseil municipal adopte l'annexe au budget primitif portant sur la répartition de l'encours de la dette et précisant que la commune n'a pas contracté de prêt structuré. Le « prêt structuré » est reconnu comme présentant des dangers de gestion.

Rapport annuel d'activité 2010 de syndicats intercommunaux

SMICTOM : le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2010 présenté par Michel BENEDETTI, délégué

Syndicat des EAUX du CHESNE : le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2010 présenté par Roger SAUDRAIS, délégué.

Désignation de représentants du conseil municipal au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale

Le conseil municipal décide de reconduire les mêmes représentants que ceux élus en 2008 qui sont :

- Bernard DELAUNAY et Jean-Luc VALLET en qualité de titulaires
- et
- Michel BENEDETTI et Isabelle MORICEAU en qualité de suppléants.

Compte-rendu de la commission communication – prochain bulletin

Isabelle MORICEAU donne l'état d'avancement de la préparation, par la commission, du prochain bulletin devant paraître en octobre.

Questions diverses

- Zone humide des Lavandières : Isabelle MORICEAU informe avoir pris contact avec un lycée agricole pour une étude par des élèves en Bac Pro option « gestion des milieux naturels et de la faune ». En attendant, le site a été nettoyé par le service technique.